MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

ANIMATRICE / ANIMATEUR - TUTEUR DE MAISONNEE

SEJOUR DE COHESION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Identification du poste

Direction ou service : Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN)
Service de la jeunesse, de l'engagement et du sport

Localisation géographique : Bretagne – Ille-et-Vilaine

Contexte du recrutement : encadrement des séjours de cohésion 2024

L'édition 2024 du SNU offre l'opportunité à de jeunes volontaires de 15 à 17 ans de participer à un séjour de cohésion ou au nouveau dispositif classes et lycées engagées (CLE).

En 2024, des séjours de cohésion seront proposés :

Hors temps scolaire :
- **Du 26 février au 9 mars**
- **Du 22 avril 2024 au 4 mai**
- **Du 17 juin au 28 juin**
- **Du 3 juillet au 15 juillet**

Sur temps scolaire (classes et lycées engagées)
- **Du 11 mars au 23 mars**
- **Du 25 mars au 6 avril**
- **Du 13 mai au 25 mai**
- **Du 3 juin au 14 juin**

Vous pouvez candidater pour un ou plusieurs séjours.

Le personnel encadrant sera recruté pour chaque session sur 14 jours consécutifs.
Des jours de formation/préparation et suivi (de 2 à 5 jours) sont également à prévoir en amont du séjour.
Les jours de repos compensateurs, calculés (jusqu'à 4 jours) sont rémunérés et pris à la fin de chaque séjour.

Descriptif du dispositif :

Le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes volontaires de 15 à 17 ans. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- **Développer la cohésion nationale**, en favorisant le sentiment d'appartenance à la Nation et l'identification aux valeurs de la République.
- **Promouvoir une culture de l'engagement**, en vivant une expérience d'engagement porteuse de sens
- **Renforcer la résilience de la Nation**, en acquérant les connaissances et compétences pour réagir sur des situations du quotidien ou en cas de crise.

Le parcours SNU s'articule en 2 étapes :

1. **un séjour de cohésion** de deux semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense
2. **une phase d'engagement** de courte durée (mission d'intérêt général) ou de longue durée (service civique, réserves, engagement bénévole etc.). L'enjeu réside dans la réalisation d'un parcours construit et consolidé par chaque jeune lui-même

https://www.snu.gouv.fr/

Descriptif de la structure du séjour de cohésion :

Les effectifs varient en fonction de la capacité d'accueil des centres pouvant aller de 112 à 250 volontaires. Chaque centre est composé de plusieurs compagnies. Chaque compagnie contient 3 à 5 maisonnées accueillant 14 volontaires chacune.

L'encadrement des séjours de cohésion se compose de :

- une équipe de direction : un chef de centre, un ou deux adjoints
- des cadres spécialisés en charge de la coordination globale sur les aspects logistiques, activités sportives, approche pédagogique, volet sanitaire.. (2 ou 3 en fonction de la taille des centres)
- un référent vie collective venant en appui du référent sanitaire
- des cadres de compagnie (1 pour 40 à 50 volontaires)
- des tuteurs de maisonnée (1 pour 14 volontaires)

Le poste et son environnement :

Fonction : Tuteur / Tutrice de maisonnée

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES) :

Le tuteur est le cadre de proximité des jeunes pendant les deux semaines du stage de cohésion. Il partage, nuit et jour, la vie de la maisonnée (groupe de 14 volontaires) dont il a la charge. Il est responsable de la vie quotidienne de sa maisonnée et de l'esprit qui l'anime. Il veille à développer l'autonomie et la responsabilité des volontaires et à créer une ambiance de respect mutuel. La mission du tuteur se divise en plusieurs tâches principales :

1. **L'accueil et l'accompagnement des volontaires :**
   - préparer l'accueil au sein de la maisonnée dans les domaines de l'hébergement, de l'hygiène, tenues etc.
   - susciter la participation et impliquer les volontaires pour toutes les activités : vie courante, activités physiques, modules divers etc. Veiller à l'assiduité et au respect des horaires.
   - assurer, si nécessaire, le premier lien avec les familles.

2. **L'organisation et la discipline de la vie courante :**
   - faire connaître et respecter le règlement intérieur,
   - signaler aux cadres de compagnie tous les manquements,
   - gérer les difficultés interpersonnelles, les conflits.
   - veiller à la sécurité des jeunes en faisant respecter strictement les mesures de sécurité,
   - identifier les risques, les situations problématiques, notamment de harcèlement,

3. **L'organisation de la vie démocratique et citoyenne :**
   - créer des temps d'échange démocratique,
   - contribuer à l'organisation et au bon déroulement des tâches d'intérêt général,
   - s'assurer d'un brassage effectif, dans la maisonnée ou les activités.

4. **Faire émerger un esprit de maisonnée :**
   - créer une cohésion de groupe,
   - assurer l'inclusion effective de volontaires à besoins particuliers.

5. **Assurer des temps d'animation auprès des volontaires**
   - Mener des animations dans les ateliers du tronc commun et lors des colorations en fonction de ses compétences et/ou de son expérience, et/ou après un temps de formation spécifique.
   - Proposer et adapter les animations en lien avec le projet pédagogique et les guides des contenus.
   - Préparer, mettre en œuvre et réaliser les animations.

6. **Participer activement aux temps de formation et de préparation du séjour**

Conditions particulières d'exercice :

Astreinte de nuit et logement sur site (hébergement et pension complète inclus)
Tenue obligatoire fournie pour l'encadrement du séjour

Les connaissances et compétences mises en œuvre :

Expérience professionnelle souhaitée :

☐ Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
☒ Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
☒ Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

Connaissances :

- BAFA/ BAFD ou qualification équivalente ;
- Psychologie de l'enfant ;
- Identification des risques psycho-sociaux ;
- Sécurité physique et morale des mineurs.

Compétences :

- Animer une équipe, fédérer des énergies, créer de la cohésion ;
- Capacité d'écoute et réactivité ;
- Exemplarité, intégrité et rigueur dans le comportement ;
- Expérience dans l'accompagnement des jeunes ;
- Expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation ou à besoins particuliers.

Ressources humaines :

REMUNERATION ET CADRE D'EMPLOI: en fonction de la situation statutaire, poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités.

Contrat d'engagement éducatif sur la base de 68.90€ brut par jour (hors indemnité congé payé).

Personnels relevant du MENJS ainsi que les agents publics relevant de toute administration de l'Etat: - Indemnité par décret n° 2022-343 du 10 mars 2022 instituant une indemnité d'encadrement du service national universel

Candidature à adresser à :

Gildas GRENIER, chef du SDJES : ce.sdjes35-snu@ac-rennes.fr

Simon VALLERY, référent SNU est joignable au 06 01 28 16 68 pour répondre à vos questions

Merci de préciser sur quel(s) séjour(s) votre candidature porte.